

Exploitation porcine et céréales à reprendre

Secteur BRESSE

Offre N° : CA_1089

Localisation

Département : Ain
Secteur BRESSE
Zone de plaine

Contexte

Départ en retraite de l'exploitant

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Majoritairement à la vente

Activité : Elevage, Elevage de porcs hors sol. Culture, Culture de cereales.

SAU : 104,00 ha

Logement repreneur : A proximité et identifié

Description : SAU : 104 ha dont 100 ha labourables et drainés, et 4 ha de prairies pâturées.
18 ha adjacents aux bâtiments

Environ 5000m² de bâtiments répartis en 10 bâtiments

Bâtiments de 1120 places de post-sevrage, 2280 places d'engraissement.

Bâtiments d'une trentaine d'année mais régulièrement entretenus permettant de bonnes performances. Système d'alimentation à sec.

Dossier mise aux normes et suivi des installations actualisé.

Pas de cheptel à reprendre (porcs en intégration)

L'exploitation possède une installation de séchage et stockage de 800 à 900 tonnes de maïs

Cette activité génère une plus-value importante pour la valorisation des céréales

L'exploitant ne réalise que les traitements épandages d'engrais et le transport des céréales, le reste des travaux des cultures est réalisé en prestation.

L'exploitant possède un camion avec lequel il effectue le transport des porcs

Les points forts de l'exploitation :

- une exploitation porcine de taille intéressante (> 2 500 équivalent place)
- installation technique en état
- système dont la rentabilité est régulière grâce à l'intégration
- peu de matériel à reprendre
- possibilité d'acheter ou de louer une habitation sur le site

Conditions de reprise

L'exploitant souhaite céder l'ensemble de ses parts sociales (EARL unipersonnelle)

Echéance : dès accord trouvé avec un repreneur, mais sans urgence particulière.

Profil candidat recherché

"Candidat courageux qui aime les animaux"

Prix de cession

Prix en cours d'estimation

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Valerie BALLAND

04 74 45 47 52

rdi@ain.chambagri.fr



Publiée le 30 septembre 2021